

2022

COMPTES ANNUELS

→ GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL SA



SOMMAIRE

1. ÉTATS FINANCIERS		3
1.1 Bilan au 31 décembre 2022		3
1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2022		5
1.3 Hors bilan		6
2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX		7
2.1 Faits marquants		7
2.2 Principes comptables		7
2.3 Notes sur le bilan		8
2.4 Notes sur le compte de résultat		11
2.5 Autres informations		12
2.6 Évènements postérieurs à la clôture		12
3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS		13

1. ÉTATS FINANCIERS

1.1 Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Montant brut 2022	Amortissements et dépréciations	Montant net 2022	Montant net 2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	20	-	20	20
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20	-	20	20
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	4 164 915	13 791	4 151 124	4 168 979
Créances rattachées à des participations	-	-	-	136
Autres titres immobilisés	9 745	-	9 745	-
Autres immobilisations financières	136	-	136	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 174 796	13 791	4 161 005	4 169 115
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 174 816	13 791	4 161 026	4 169 136
CRÉANCES				
Autres créances	46 653	-	46 653	12 023
TOTAL CRÉANCES	46 653	-	46 653	12 023
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres	105 235	-	105 235	93 533
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	105 235	-	105 235	93 533
DISPONIBILITÉS	435	-	435	454
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	-	-	-	3 593
TOTAL ACTIF CIRCULANT	152 324	-	152 324	109 604
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	3 244	-	3 244	-
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	1 541	-	1 541	1 707
TOTAL ACTIF	4 331 926	13 791	4 318 135	4 280 447

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Montant net 2022	Montant net 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 1 241 035 K€)	1 241 035	1 241 035
Prime de fusion	148 858	148 858
Prime d'apport	1 005 491	1 005 491
Réserves légales	124 103	124 103
Réserves diverses	1 770	1 770
Report à nouveau	584 977	436 559
Résultat de l'exercice	411 911	548 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 518 146	3 506 569
DETTES		
Autres emprunts obligataires	759 655	752 699
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 975	289
Dettes fiscales et sociales	36 224	18 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	135	2 056
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	799 989	773 878
TOTAL PASSIF	4 318 135	4 280 447

1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2022

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2022	2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	8 538	6 387
Impôts, taxes et versements assimilés	1	1
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	349	68
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8 887	6 455
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 956	33
Intérêts et charges assimilées	14 040	4 759
Différences négatives de change	753	41
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	28 748	4 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4	3
Sur opérations en capital	-	30
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4	33
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	- 4 126	192
TOTAL CHARGES	33 513	11 512
BÉNÉFICE	411 911	548 752
TOTAL GÉNÉRAL	445 424	560 264

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	3 661
Autres produits	3,71	4
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3,71	3 665
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	444 159	555 149
Intérêts sur dettes subordonnées	280	269
Gains de change	720	790
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	7	42
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	213	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	445 379	556 250
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	41	-
Sur opérations en capital	-	350
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	41	350
TOTAL DES PRODUITS	445 424	560 264
TOTAL GÉNÉRAL	445 424	560 264

1.3 Hors bilan

(en milliers d'euros)

	2022	2021
1. Engagements reçus	2 000	2 000
Facilités de caisse à court terme accordées BECM	2 000	2 000
2. Engagements donnés	506	469
Autre engagement donné GIE	506	469

2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

2.1 Faits marquants

Cession de GACM España

Après plusieurs années de présence en Espagne, le GACM a décidé de poursuivre son développement prioritairement en France, en Belgique et demain en Allemagne pour accompagner la stratégie pays de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Aussi, le 13 décembre 2022, le GACM et Axa Seguros Generales, S.A. de Seguros y Reaseguros (Axa Espagne) ont signé un accord en vue de la cession, sous réserve de l'obtention d'autorisations réglementaires, par GACM SA, de

100 % du capital de GACM España, à Axa Espagne. Le prix de vente s'élève à 311,7 millions d'euros auquel pourra s'ajouter, sous conditions, un complément de prix d'un montant maximum de 20 millions d'euros. Ce projet de cession devrait être finalisé mi-2023.

Il est à noter que les contrats d'assurance des emprunteurs commercialisés par Cofidis Espagne sont exclus de cette opération. Ils feront l'objet d'un transfert préalable vers les sociétés ACM IARD SA et ACM Vie SA.

2.2 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés et présentés conformément au Règlement ANC n°2014-03, dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes comptables et en présumant de la continuité de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de l'exercice. Toutefois, plusieurs reclassements de présentation de moindre importance ont été réalisés à l'actif du bilan 2022 : des titres de dette subordonnée présentés en 2021 parmi les « participations » sont désormais classés parmi les « autres titres immobilisés » ; les frais d'émission activés et amortis de la dette subordonnée de la société sont reclassés de « charges constatées d'avance » vers les « charges à répartir sur plusieurs exercices » et les « primes de remboursement des obligations » sont dorénavant présentées en-dessous du sous-total « actif circulant ».

L'annexe recense les informations considérées comme significatives pour une juste appréciation des résultats, du patrimoine et de la situation financière de la Société, ainsi que des risques qu'elle assume.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, aux cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Comptes de bilan

Les titres de participation sont immobilisés à hauteur du prix d'acquisition. Postérieurement à la date d'acquisition, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité,

capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique. Une provision pour dépréciation est éventuellement enregistrée à hauteur de la différence entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité. Ces dépréciations sont le résultat de révisions prudentes des perspectives de résultats futurs de ces filiales.

Les placements financiers, les valeurs mobilières de placement et les disponibilités sont évalués à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation en présence d'un indice de perte de valeur.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur brute et font l'objet d'une dépréciation en présence d'un risque d'irrécouvrabilité.

À l'émission, les dettes de financement sont enregistrées selon la méthode du coût amorti. Cette méthode consiste à amortir par le résultat toutes les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement. Les coûts directement attribuables à l'émission (commissions, honoraires...) font l'objet d'un étalement sur la durée de la dette.

En cas de risques de sorties d'avantages économiques sans contrepartie, des provisions pour risques est charges sont constituées.

Compte de résultat

Les charges d'exploitation sont principalement composées des frais externes.

Les produits et charges financiers enregistrent notamment les dividendes perçus de la part des participations et les effets de change ainsi que le résultat réalisé sur les valeurs mobilières de placement.

Les produits et charges exceptionnels sont principalement composés des résultats réalisés à l'occasion de la cession d'actifs.

2.3 Notes sur le bilan

2.3.1 État des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
	Valeur brute 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2022
ACM IARD SA	646 232	-	-	646 232
ACM VIE SA	2 549 083	-	-	2 549 083
SERENIS ASSURANCES SA	37 918	155	-	38 073
GACM España (Espagne)	268 510	-	-	268 510
ICM LIFE SA (Luxembourg)	20 355	-	-	20 355
NORTH EUROPE LIFE BELGIUM (NELB) SA (Belgique)	207 451	-	-	207 451
PARTNERS ASSURANCE SA (Belgique)	36 843	-	-	36 843
ACM COURTAGE SAS	762	-	-	762
ACM SERVICES SA	7 000	-	-	7 000
AUTO MOBILITE SERVICES SAS	-	3 000	-	3 000
EURO TVS SAS	577	-	-	577
EXPERTIZEN SAS	300	-	-	300
FONCIERE MASSENA SA	13 775	-	-	13 775
NEMO HEALTH SAS	-	2 500	-	2 500
ASTREE SA (Tunisie)	9 110	-	-	9 110
DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada)	283 136	-	-	283 136
EURAFRIC INFORMATION (Maroc)	81	-	-	81
Sous-total actions ordinaires	4 081 135	5 655	-	4 086 790
DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada)	78 125	-	-	78 125
Sous-total actions privilégiées	78 125	-	-	78 125
DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada)	9 727	-	9 727	-
Sous-total titres subordonnés	9 727	-	9 727	-
Total participations	4 168 987	5 655	9 727	4 164 915
Créances rattachées à des participations	136	-	136	-
Autres titres immobilisés	-	9 745	-	9 745
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	136	-	136
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 169 123	15 536	9 863	4 174 796

Au cours de l'exercice, le GACM a souscrit au capital des sociétés AUTO MOBILITE SERVICES SAS pour un montant de 3 000 milliers d'euros et de NEMO HEALTH SAS pour un montant de 2 500 milliers d'euros.

Le titre subordonnée DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales présentés en 2021 parmi les « participations » est désormais classé parmi les « autres titres immobilisés ».

2.3.2 État des provisions

	(en milliers d'euros)				
	Provisions 01/01/2022	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice		Provisions 31/12/2022
			utilisée	non utilisée	
Dépréciation titres de participations	7	13 791	-	7	13 791
Total des provisions pour dépréciations	7	13 791	-	7	13 791

Les dotations aux dépréciations de l'exercice concernent la participation dans la société PARTNERS ASSURANCE SA.

2.3.3 Tableau des échéances des créances et dettes

État des créances

(en milliers d'euros)

	Montant brut 31/12/2022	À un an au plus	À plus d'un an
État - Impôt sur les sociétés	40 267	40 267	-
Groupe	6 386	6 386	-
Total	46 653	46 653	-

Au 31 décembre 2022, les créances concernent essentiellement des créances d'impôt dans le cadre de

l'intégration fiscale pour 40 267 milliers d'euros, ainsi que des comptes courants d'associés pour 6 386 milliers d'euros.

État des dettes

(en milliers d'euros)

	Montant brut 31/12/2022	À un an au plus	À plus d'un an et cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Autres emprunts obligataires	759 655	-	-	759 655
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 975	3 975	-	-
État - Impôt sur les sociétés	36 223	36 223	-	-
TVA et autres charges fiscales	1	1	-	-
Autres dettes diverses	135	135	-	-
Total	799 989	40 334	-	759 655

Le GACM a émis, en date du 21 octobre 2021, une dette sous forme de titres subordonnés remboursables, pour un nominal de 750 000 milliers d'euros et présentant à la clôture des intérêts courus de 9 655 milliers d'euros.

Les détails relatifs à cette dette émise sont présentés dans la note annexe 2.3.5 Dette subordonnée.

2.3.4 Ventilation et variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	2021	Affectation du résultat 2021	Autres mouve- ments 2022	2022
Capital	1 241 035	-	-	1 241 035
Prime de fusion	148 858	-	-	148 858
Prime d'apport	1 005 491	-	-	1 005 491
Réserve légale	124 103	-	-	124 103
Autres réserves	1 770	-	-	1 770
Report à nouveau	436 559	148 418	-	584 977
Résultat de l'exercice	548 752	- 548 752	411 911	411 911
Total des capitaux propres	3 506 569	- 400 334	411 911	3 518 146
Dividendes		400 334		

Le capital social est composé au 31 décembre 2022 de 80 066 768 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15,50 euros.

Aucune action n'est détenue par la Société elle-même, par une de ses filiales ou par une personne agissant en son nom mais pour le compte de ces sociétés.

Le GACM SA a versé un dividende de 400 334 milliers d'euros en 2022.

2.3.5 Dette subordonnée

	750m€ Tier 2 04/2042
Nature	Titre subordonné remboursable
Date d'émission	21 Octobre 2021
ISIN	FR0014006144
Cotation	Euronext Growth Paris
Durée	20,5 ans
Devise	Euro
Montant	750 millions d'euros
Nombre de titres	7 500
Nominal	100 000 €
Taux nominal	Fixe jusqu'au 21 Avril 2032 à 1,85% Variable à Euribor 3 mois + 2,65% au-delà
Prix de remboursement	Nominal
Frais d'émission (à l'émission)	3 661 milliers d'euros
Prime de remboursement (à l'émission)	1 740 milliers d'euros
Modalités de remboursement	Remboursement au pair le 21 Avril 2042 Possibilité de remboursement à 10 ans
Possibilité de conversion	Néant

La charge d'intérêt au titre de l'année 2022 est de 13 875 milliers d'euros.

Les frais d'émission restant à amortir au 31 décembre 2022 s'élèvent à 3 244 milliers d'euros

2.3.6 Les engagements hors bilan

La Société a enregistré au poste « engagements reçus » un montant de 2 000 milliers d'euros au titre de l'autorisation de découvert bancaire.

Le poste « engagements donnés » d'un montant de 506 milliers d'euros correspond à la quote-part du GACM dans les dettes du GIE ACM dont les membres sont solidairement responsables.

2.4 Notes sur le compte de résultat

Le résultat de l'exercice, soit 411 911 milliers d'euros, se décompose ainsi :

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2022	2021
Produits d'exploitation	4	3 665
Charges d'exploitation	- 8 887	- 6 455
Produits financiers :		
de participation	444 159	555 149
intérêts sur dettes subordonnées	280	269
gains de change	720	790
Charges financières :		
intérêts et charges assimilés	- 14 040	- 4 759
pertes de change	- 753	- 41
Provisions des titres de participation		
reprises	7	42
dotations	- 13 956	- 33
Cession d'éléments d'actifs		
produits des cessions d'actifs	213	350
valeurs comptables des éléments cédés	-	- 30
autres produits exceptionnels	41	-
autres charges exceptionnelles	- 4	- 3
Impôt sur les sociétés	4 126	- 192
Résultat de l'exercice	411 911	548 752

Les produits financiers des participations

En 2022, le GACM SA a perçu un dividende de 400 374 milliers d'euros de la part de ACM VIE SA, contre 549 725 milliers d'euros en 2021. DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales a versé un dividende de 42 409 milliers d'euros au GACM SA en 2022, contre 4 049 milliers d'euros en 2021.

Charges financières

Les charges financières progressent en 2022, d'une part en raison des intérêts versés pour la dette subordonnée émise

en octobre 2021 (13 875 milliers d'euros en 2022), et d'autre part en raison de la dépréciation de la participation dans la société PARTNERS ASSURANCES SA à hauteur de 13 791 milliers d'euros.

Résultat exceptionnel

L'année précédente, ce poste enregistrait notamment le résultat de cession des parts détenues dans le capital d'EURO INFORMATION DIRECT SERVICES SAS.

2.5 Autres informations

La Société n'emploie aucun salarié et ne rémunère aucun de ses administrateurs.

Le rapport de gestion du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel est tenu à la disposition du public au siège de la Société : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67000 Strasbourg.

Les comptes du GACM sont consolidés :

- par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, actionnaire principal du GACM SA ;
- par Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui établit les comptes consolidés « bancassurance » ;

Toutes les entités citées ont leur siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg.

- par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, dont le siège social de l'organe central est situé 46 rue Bastion - 75017 Paris.

Tous les comptes consolidés précités peuvent être consultés au siège de la Société.

Le GACM SA est la société mère du groupe fiscal dont les membres sont :

- ACM IARD SA ;
- ACM VIE SA ;
- ACM VIE SAM ;
- MTRL ;
- SÉRÉNIS ASSURANCES SA ;
- ACM SERVICES SA ;
- ACM COURTAGE SAS ;
- FONCIÈRE MASSÉNA SA ;
- IMMOBILIÈRE ACM SAS ;
- EXPERTIZEN SAS.

Les conventions d'intégration fiscale qui lient le GACM SA aux filiales intégrées prévoient que chaque société intégrée est tenue de comptabiliser l'impôt sur les sociétés comme si elle ne faisait pas partie du groupe d'intégration. Les conventions d'intégration fiscale stipulent que les filiales déficitaires recevront du GACM SA une somme égale à l'économie d'impôt procuré à ce dernier par la prise en compte à son niveau des déficits des filiales.

2.6 Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montants exprimés en	Capital	Capitaux propres autres que le capital
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations			
1. Filiales			
ACM COURTAGE SAS	milliers de €	800	12 385 **
ACM IARD SA	milliers de €	201 597	1 873 357 **
ACM SERVICES SA	milliers de €	7 000	10 900 **
ACM VIE SA	milliers de €	778 372	4 917 513 **
AUTO MOBILITE SERVICES SAS	milliers de €	3 000	néant
EXPERTIZEN SAS	milliers de €	300	néant
GACM ESPAÑA SA (Espagne)	milliers de €	268 510	- 3 838 **
ICM LIFE SA (Luxembourg)	milliers de €	14 717	19 578 **
NORTH EUROPE LIFE BELGIUM SA (Belgique)	milliers de €	29 426	220 082 **
PARTNERS ASSURANCES SA (Belgique)	milliers de €	7 835	17 420 **
SÉRÉNIS ASSURANCES SA	milliers de €	16 422	46 494 **
2. Participations			
ASTREE SA (Tunisie)	milliers de TND	30 000 *	127 594 *
DESJARDINS, Groupe d'Assurances Générales Inc. (Canada) - Actions ordinaires DESJARDINS, Groupe d'Assurances Générales Inc. (Canada) - Actions privilégiées	milliers de CAD	1 742 100 *	3 463 700 *
EURAFRIC INFORMATION SA (Maroc)	milliers de MAD	10 000 *	1 779 *
EURO TVS SAS	milliers de €	2 238 *	34 491 *
FONCIERE MASSENA SA	milliers de €	91 431	554 436 **
NEMO HEALTH SAS	milliers de €	55 *	- 1 065 *
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations			
1. Filiales non reprises au §A			
2. Participations non reprises au §A			

* chiffres 2021

** chiffres 2022 provisoires (comptes annuels non arrêtés)

Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (2022)	Bénéfice net ou perte du dernier exercice (2022)	Dividendes encaissés par le GACM au cours de l'exercice 2022
100,0 %	762	762	néant	néant	5 499 **	2 461 **	-
96,5 %	646 232	646 232	néant	néant	3 852 198 **	225 642 **	-
100,0 %	7 000	7 000	néant	néant	3 491 **	1 350 **	-
100,0 %	2 549 083	2 549 083	néant	néant	7 170 919 **	527 601 **	400 374
100,0 %	3 000	3 000	néant	néant	néant	néant	-
100,0 %	300	300	néant	néant	néant	néant	-
100,0 %	268 510	268 510	néant	néant	- **	- 1 601 **	-
100,0 %	20 355	20 355	néant	néant	11 881 **	396 **	-
100,0 %	207 451	207 451	néant	néant	130 424 **	6 937 **	-
100,0 %	36 843	23 053	6 000	néant	62 015 **	72 **	-
99,9 %	38 073	38 073	néant	néant	143 466 **	6 744 **	-
30,0 %	14 640	14 640	néant	néant	187 233 *	21 056 *	4 536
10,0 % 18,7 %	413 150 114 000	413 150 114 000	néant	néant	- *	1 198 800 *	51 775 5 957
9,0 %	900	900	néant	néant	268 673 *	2 855 *	-
2,1 %	577	577	néant	néant	25 534 *	169 *	-
2,3 %	13 775	13 775	néant	néant	39 239 **	11 264 **	-
14,0 %	2 500	2 500	néant	néant	2 176 *	- 2 570 *	-

GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG S.A.

Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'assemblée générale

GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA

4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
67000 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<i>Evaluation des filiales et participations</i>	
(Se référer au chapitre 2.2 Principes comptables – Comptes de bilan de l'annexe aux comptes annuels)	
Risque identifié	Procédures mises en œuvre
<p>Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 4 151 M€, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 2.2. Principes comptables » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base d'évaluations prenant en compte la rentabilité et les perspectives de rentabilité, les capitaux propres, les perspectives de réalisation et la conjoncture économique.</p> <p>Une provision pour dépréciation est éventuellement enregistrée à hauteur de la différence entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité. La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • obtenir les prévisions de résultats des entités concernées et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques; • vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; • comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA par votre assemblée générale du 6 mai 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 3 mai 2017 pour le cabinet KPMG SA.

Au 31 décembre 2022, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 3ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG SA dans la 6ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 13 avril 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

Sébastien ARNAULT

Anthony BAILLET

Antoine ESQUIEU